



## Formation à l'AIPR\* : Opérateur (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)



### OBJECTIFS

**A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :**

- Identifier les risques, en temps réel, lors des interventions à proximité des réseaux
- Mettre en œuvre les principes de prévention et les consignes reçues de l'encadrement
- Obtenir sa certification AIPR opérateur permettant la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

### PROGRAMME

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Risques afférents aux réseaux
  - selon les caractéristiques des énergie
  - liés aux atteintes aux réseaux existants
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle
- Compréhension et respect :
  - de son environnement
  - des marquages-piquetages
  - des signes avertisseurs et indicateurs
  - des moyens de repérage
  - du terrain
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident - Règle des « quatre A »

Code CPF : 235474

**Public :** Toute personne exécutant des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens / Conducteurs d'engins dans les travaux publics / Conducteurs de nacelles élévatrices, grues, pompes à béton.../ Suiveurs, canalisateurs, ouvriers en travaux publics

**Pré requis :** Aucun

**Nombre de participants :**

De 8 à 15 personnes par session

**Organisation pédagogique :**

Face à face pédagogique

Individualisation de la formation

**Méthodes pédagogiques :**

Cours en groupe

Alternance d'apports théoriques et de retours d'expériences

Entraînement puis passage du QCM officiel de certification

**Moyens pédagogiques :**

Salle de cours équipée de matériel informatique et vidéo-projection

**Modalités de suivi,**

**d'accompagnement et d'appréciation de la progression :**

Point d'étape

Entraînement sur la plateforme

Passage du QCM et repositionnement, le cas échéant...

**Modalités d'évaluation des acquis et/ou de la certification :**

Passage du QCM d'habilitation

**Validation :** Passage du QCM

Attestation de compétences AIPR

**Profil des intervenants :**

Formateurs / Enseignants

**Durée :** 8h

- 7 h pour la formation.

- 1 h pour le QCM

**Dates ou délai :** entrée en formation

sous 3 mois, sous condition d'un effectif minimum atteint

**Lieux :**

Lycée Boucher de Perthes Abbeville

Lycée Delambre-Montaigne Amiens

Lycée Pierre Mendès France Péronne

**Tarif :** 25 €/heure/stagiaire.

Hors accord cadre.

Pour les groupes, nous consulter

*Votre contact :*

**GRETA Somme**

[greta.somme@ac-amiens.fr](mailto:greta.somme@ac-amiens.fr)

Abbeville Tél. 03 22 25 41 01 – Amiens Tél. 03 22 33 23 90 – Péronne Tél. 03 22 84 30 15